



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Nathalie PUJOL

CIML - Centuri

Section 24 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Nos recherches récentes sont centrées sur le couplage mécanique de la matrice extracellulaire apicale (ECM) à l'épiderme dans la peau de *C. elegans*. Elles s'appuient sur 25 ans de recherche fondamentale sur les réponses de réparation de la peau aux blessures, à la croisée des domaines du développement et de la réponse aux stress. A Marseille sur le site de Luminy, notre groupe au CIML fait partie intégrante de l'institut interdisciplinaire CENTURI.

Je suis ancrée et active dans la communauté *C. elegans*, donnant une perspective intégrée sur la biologie de l'organisme et promouvant la science ouverte et partagée. Editrice à PlosGenetic, je suis également très attachée à DORA, en particulier à l'accent mis sur l'évaluation de la recherche sur la base de sa qualité intrinsèque plutôt que sur les facteurs d'impact des revues. Le progrès scientifique repose sur des résultats fiables et reproductibles ; préserver l'intégrité de la recherche, c'est aussi préserver le temps, les efforts et les ressources de la communauté, tout en contribuant à une indispensable transition environnementale et sociétale.

La **Société Française de Biologie du Développement (SFBD)**, forte de plus de 700 adhérents a comme mission de promouvoir la recherche fondamentale et ses applications en organisant et soutenant des conférences, en offrant des bourses et des prix aux plus jeunes chercheurs talentueux et en diffusant les offres d'emploi dans le domaine de la Biologie du Développement. La SFBD soutient l'excellence comme critère de recrutement des chercheurs qui développeront des projets de recherche ambitieux. Les membres de la société s'impliquent dans le fonctionnement de la recherche notamment par le biais de représentants dans les sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) du CNRS.

Si je suis élue, je m'engage à promouvoir :

- une évaluation scientifique rigoureuse et transparente qui prenne en compte l'ensemble des missions dévolues aux personnels de recherche :
 - a) Le développement des connaissances
 - b) Leur transfert et leur application dans les entreprises, et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société
 - c) La diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population, et notamment parmi les jeunes
 - d) La participation à la formation initiale et à la formation continue
 - e) L'administration de la recherche
 - f) L'expertise scientifique.
- une prise en compte équilibrée des différents champs de recherche, des plus fondamentaux en biologie aux plus appliqués, en veillant à préserver la richesse des disciplines qui participent à la compréhension du vivant, dont la biologie du développement.
- une évaluation des structures de recherche qui inclut la place faite aux plus jeunes chercheurs, aux équipes émergentes et la promotion du rôle et des missions des ITA.
- le rôle essentiel des sections du CoNRS dans l'évaluation et la prospective. Je participerai à leur nécessaire évolution, afin de renforcer leur efficacité dans la tâche d'évaluation des personnels et des structures.
- une meilleure et constante concertation entre les différents opérateurs de recherche.

Je m'engage à rendre compte des évolutions sur ces divers points, et à ce que les conclusions des différentes sessions des commissions soient communiquées dans la plus grande transparence et dans le respect de la confidentialité des débats ainsi que directement auprès de tous les chercheurs et ITA inscrits dans les sections dans lesquels des représentants se réclamant de la SFBD seront élus.

Les progrès futurs de la recherche et de l'innovation ne peuvent s'affranchir d'un soutien sans faille à la recherche fondamentale, dans toute sa diversité, avec comme seul critère de jugement celui de la qualité scientifique.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

des candidates et des candidats dans toutes les sections du Comité national

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

